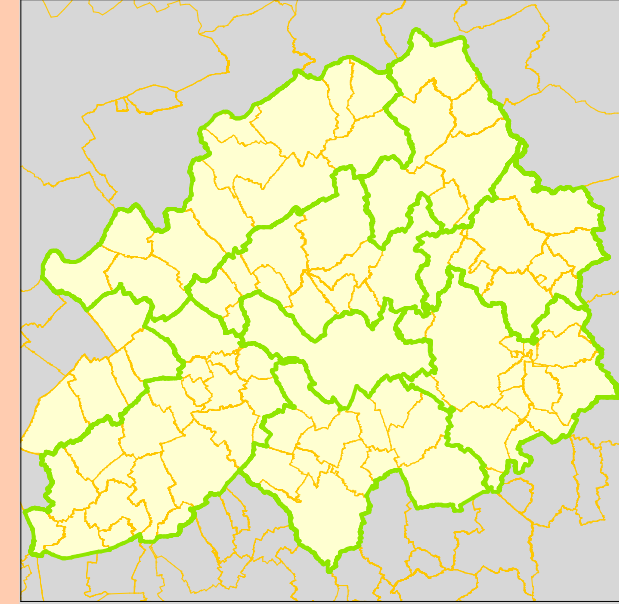


PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVE PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
LE 8 OCTOBRE 2004

PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFIE PAR DELIBERATION DU 02 DECEMBRE 2016

LOOS
COURONNE SUD DE LILLE



LEGENDE : P.L.U.

DESTINATION DES SOLS	
UA	ZONE URBAINE MOTE A CARACTERE CENTRAL ET A DOMINANTE D'HABITAT
UB	ZONE URBAINE MOTE DE DENSITE ELEVEE ET A DOMINANTE D'HABITAT
UC	ZONE URBAINE MOTE DE DENSITE MOYENNE A DOMINANTE D'HABITAT ASSURANT LA TRANSITION ENTRE LES QUARTIERS CENTRAUX ET LES QUARTIERS DE FAIBLE DENSITE
UD	ZONE URBAINE DE FAIBLE DENSITE A URBANISATION MODERNE A DOMINANTE D'HABITAT
UE	ZONE D'ACTIVITES PERIPHERIQUE
UEp	ZONE D'ACTIVITES A VOCATION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE A MANTENIR, PRIVILEGIER ET RENFORCER
UG	ZONE D'ACTIVITES DIVERSEES BUREAUX-COMMERCE-SERVICES
UX	ZONE A DOMINANTE COMMERCIALE
UL	ZONES D'ERAILLAGE (UL1 ERAILLAGE 2 / UL3 PERIPHERIE)
UM	ZONE DE LA HAUTE BORNIE
UK	ZONE DES RIVES DE LA HAUTE DEULE
UU	ZONE D'EQUIPEMENTS UNIVERSITAIRES ET D'ACTIVITES SCIENTIFIQUES
UH	ZONE DE LA CITADELLE DE LILLE
ULN	ZONE DE L'UNION
UN	ZONE D'AEROPORT OU D'AERODROME
AUC	ZONE NATURELLE A URBANISER CONSTRUCTIBLE
AUD	ZONE NATURELLE A URBANISER DIFFEREE
A	ZONE AGRICOLE
NP	ZONE DE PARC URBAIN
NPc	ZONE NATURELLE POUVANT ACCUEILLIR DES CONSTRUCTIONS RESPECTANT LA PRESERVATION DES SITES ET DES PAYSAGES
NE	ZONE NATURELLE DE PROTECTION DES MILIEUX ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES

EMPLACEMENTS RESERVES	
	RESERVES D'INFRASTRUCTURE
	RESERVES DE SERVICE DE PROJET D'EQUIPEMENT PUBLIC
	RESERVES DE SERVICE DE MIXITE SOCIALE
	EMPLACEMENT RESERVE POUR DU LOGEMENT (E.P.L.)
	RESERVES DE SERVICE DE PROJET D'EQUIPEMENT PUBLIC
	RESERVES DE SERVICE DE MIXITE SOCIALE

PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ARCHITECTURALES	
	ESPACES BOISES CLASSES A CONSERVER OU A CREER
	ESPACES BOISES SECTEUR DE PARC
	FORTI QUALITE PAYSAGERE DES SECTEURS RESERVES PRINCIPALEMENT A L'EXPLOITATION AGRICOLE
	JARDINS FAMILIAUX
	PROTECTION TERRAINS CULTIVES EN ZONE URBAINE
	ZONES DE PROTECTION DU P.L.U. DES CHAMPS CAPTANTS PERMETTES DE PROTECTION RAPPROCHEE (D.U.P. CHAMPS CAPTANTS)
	PRESCRIPTION SPECIALE ARCHITECTURALE
	DISCIPLINES ARCHITECTURALES
	SECTEURS D'INTERET PAYSAGER
	INVENTAIRE DES BATIMENTS AGRICOLES

RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS	
	SITES "SEVESO" PROTEGES AU TITRE D'UN P.L.U.
	SITES NUCLEAIRES
	INSTALLATIONS CLASSEES (PERMETTANT AUCUNES INSTALLATIONS A RISQUE)
	SECTEURS A RISQUES D'ONDATIONS

PRESCRIPTIONS DIVERSES	
	PRESCRIPTION SPECIALE
	MARGE DE REGLE
	ALIGNEMENT OBLIGATOIRE
	LIMITE DE CONSTRUCTION
	BOPZ (RIVES DE LA HAUTE DEULE)
	ORIENTATION DES CONSTRUCTIONS
	CONTINUTE BÂTIE
	ANGLE DE DEPART DES CONSTRUCTIONS
	CLOTURE IMPOSEE
	IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES (BENI RACINE)
	BÂTIMENTS A CONSERVER
	VOIES D'EAU (RIVIERES, CANAUX, PLANS D'EAU...)
	LE P.L.U. DES COMMUNES PERIPHERIQUES EST PORTE A TITRE INDICATIF

